RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

MARS 2021

Kaya, le 3 mars 2021 : le TAC du secteur 7 animant une séance de sensibilisation sur la cohésion sociale avec les PDI et hôtes dudit secteur

CENTRE-NORD

I. CONTEXTE / POINTS SAILLANTS

La situation sécuritaire s'est considérablement dégradée au cours du mois de mars. L'on a assisté à un regain des attaques terroristes dans les communes de Pensa, de Pissila, de Dablo, Bourzanga. Ces attaques ont occasionné d'importants mouvements de population vers les chefs-lieux des communes. La commune de Kaya a enregistré à elle seule plus de deux mille quatre cents (2400) déplacés suite à l'attaque du village de Roffenega (commune de Pissila).

L'arrivée massive des déplacés dans ces communes a eu des répercussions socioéconomiques tant au niveau des populations hôtes que dans les sites ou familles d'accueil. L'on assiste à une augmentation des charges familiales au niveau des familles d'accueil, un risque de propagation des maladies virales liées à la surpopulation des sites d'accueil, à une inflation des prix des logements dans la mesure où la demande dépasse l'offre. Cette situation interpelle les acteurs humanitaires à apporter des réponses holistiques en vue de soulager la souffrance des déplacés internes et des populations hôtes.

Outre ces attaques terroristes, la région du Centre-Nord a connu quelques faits majeurs qui ont été consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : faits saillants majeurs enregistrés au cours du mois de mars hormis les attaques terroristes

DATE	LIEU	DESCRIPTION
10 mars 2021	Foubé (Barsalogho)	Incendie d'une tente en paille. Des informations recueillies, Un enfant qui a occasionné cet incendie. Aucune perte en vie humaine n'est à déplorer. Les dégâts matériels sont énormes (vivres, vêtements, documents administratifs brûlés)
10 mars 2021	Kyella (Kongoussi)	Remise d'AME aux PDI sinistrés suite à l'incendie des leurs abris par l'UNHCR
8 mars 2021	Boulga (Pensa)	Éboulement d'un site minier causant la mort d'un chef de ménage PDI âgé de 37 ans.
07 mars 2021	Silmadji (Bouroum)	Arrestation grâce à la collaboration des habitants de Silmadji de trois (3) présumés terroristes par les FDS dans le marché dudit village.
06 mars 2021	Site Peulh (Barsalogho)	Altercation entre deux chefs de ménage. Selon les informations rapportées, cette altercation aurait occasionné trois (3) blessés légers qui ont été immédiatement pris en charge par MSF

Il faut également mentionner que des actions de sécurisation ont été conjointement menées par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) qui au péril de leurs vies sécurisent les zones à risque telles que Pensa, Pissila, Dablo, Foubé et Bouroum.

II. ZONES COUVERTES

Au cours du mois sous rapport, trente-quatre (34) sorties/missions de monitoring ont été effectuées dont 94,12% de visites à domicile et 5,88% de visites à l'hôpital. Ces missions de monitoring s'inscrivent dans le cadre d'une part du suivi des réponses apportées aux survivant(e)s des incidents de protection et d'autre part à l'enregistrement accoudé de l'élaboration de notes au dossier au profit des victimes d'incidents de protection.

La figure ci-dessous indique le nombre de missions de monitoring effectué selon la commune

Figure 1 : sorties de monitoring effectuées au cours du mois de mars

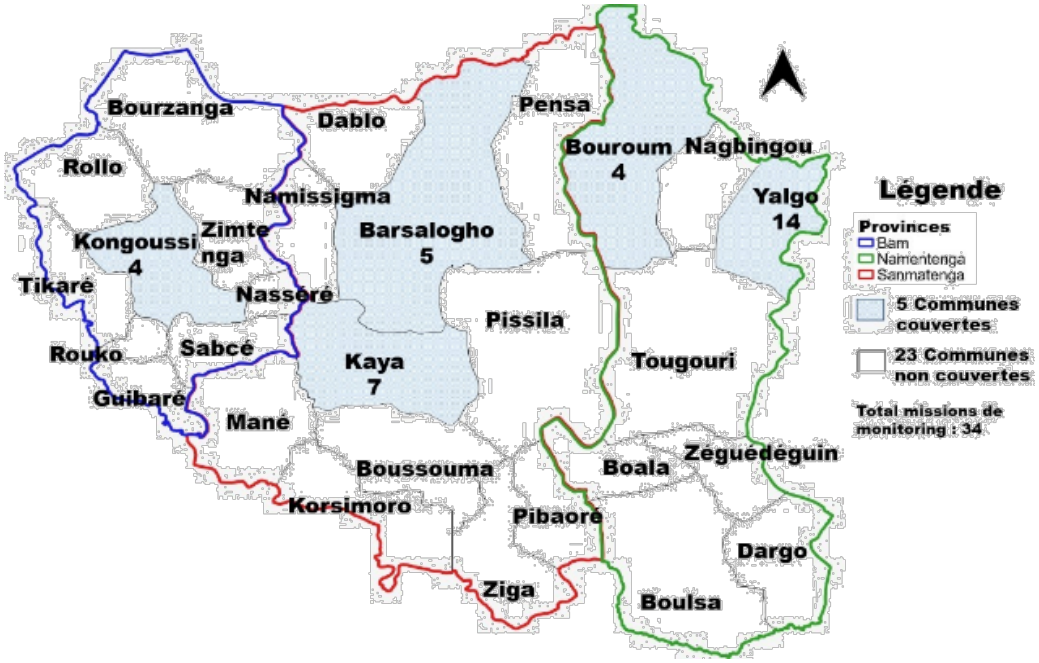

III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS

Au cours de la période sous revue, l'on a assisté à un regain des attaques terroristes qui a occasionné trente (30) mouvements de population soit quatre mille sept cent quatre-vingt-quinze (4 795) personnes déplacées comme l'indique le tableau ci-dessous qui fournit des informations détaillées sur les localités d'origine, de destination et les motifs desdits déplacements.

Il ressort du tableau ci-dessous une hausse de mouvements de population comparativement au mois de février [vingt-deux (22) mouvements de populations soit mille neuf cent vingt (1920) personnes déplacées]. Le regain des attaques terroristes et les cibles des attaques (essentiellement les VDP et les populations) au cours du mois sous rapport justifient cet état de fait.

En effet, au cours de ce mois, l'on a dénombré six (6) attaques terroristes contre cinq (5) pour le mois de février. Les HANI s'attaquent aux bases des VDP [l'attaque du village de Roffenega (Pissila) le 13 mars 2021 aux environs de 12 heures en est une illustration (source d'information : relais communautaire)].

Tableau 2 : mouvements de population enregistrés au cours du mois de mars 2021

RÉGION D'ORIGINE	PROVINCE D'ORIGINE	COMMUNE D'ORIGINE	SECTEUR / VILLAGE D'ORIGINE	RÉGION DE DESTINATION	PROVINCE DE DESTINATION	COMMUNE DE DESTINATION	SECTEUR/ VILLAGE DE DESTINATION	NOMBRE DE PERSONNES DÉPLACÉES	TYPE DE MOUVEMENTS	RAISONS DU MOUVEMENT
Centre-Nord	Sanmatenga	Pensa	Raogo	Centre-Nord	Namentenga	Tougouri	Secteur 3	15	Premier déplacement	Attaque terroriste
Centre-Nord	Namentenga	Tougouri	Koulponsgo	Centre-Nord	Namentenga	Tougouri	Secteur 2	20	Premier déplacement	En prévention
Sahel	Seno	Gorgadji	Demniol	Centre-Nord	Namentenga	Yalgo	Secteur 3	140	Premier déplacement	En prévention
Sahel	Seno	Gorgadji	Lelly	Centre-Nord	Namentenga	Nagbingou	Nagbingou	70	Déplacement secondaire	En prévention
Sahel	Seno	Bani	Lamdamaol	Centre-Nord	Namentenga	Yalgo	Secteur 3	56	Premier déplacement	Attaque terroriste
Sahel	Seno	Gorgadji	Demniol	Centre-Nord	Namentenga	Yalgo	Secteur 3	72	Premier déplacement	Attaque terroriste
Centre-Nord	Namentenga	Bouroum	Silmadji	Centre-Nord	Namentenga	Tougouri	Secteur 2	50	Premier déplacement	En prévention
Centre-Nord	Sanmatenga	Pensa	Raogo	Centre-Nord	Namentenga	Bouroum	Silmadji	23	Premier déplacement	En prévention
Sahel	Seno	Gorgadji	Demniol	Centre-Nord	Namentenga	Bouroum	Ilmadji	140	Premier déplacement	En prévention
Centre-Nord	Namentenga	Tougouri	Koulponsgo	Centre-Nord	Namentenga	Tougouri	Secteur3	80	Premier déplacement	En prévention
Centre-Nord	Bam	Bourzanga	Kourao	Centre-Nord	Bam	Bourzanga	Bourzanga	44	Premier déplacement	Attaque terroriste
Centre-Nord	Bam	Bourzanga	Kourao	Centre-Nord	Bam	Bourzanga	Namsiguia	1200	Premier déplacement	Attaque terroriste
Sahel	Soum	Arbinda	Bokoum	Centre-Nord	Sanmatenga	Pensa	Pensa	76	Déplacement secondaire	Amélioration des conditions de vie
Centre-Nord	Namentenga	Tougouri	Koulponsgo	Centre-Nord	Namentenga	Tougouri	Secteur 3	30	Premier déplacement	En prévention
Sahel	Seno	Gorgadji	Demniol	Centre-Nord	Namentenga	Yalgo	Secteur 3	14	Premier déplacement	En prévention
Sahel	Seno	Bani	Lamdamaol	Centre-Nord	Namentenga	Yalgo	Secteur 3	13	Premier déplacement	En prévention

RÉGION D'ORIGINE	PROVINCE D'ORIGINE	COMMUNE D'ORIGINE	SECTEUR / VILLAGE D'ORIGINE	RÉGION DE DESTINATION	PROVINCE DE DESTINATION	COMMUNE DE DESTINATION	SECTEUR/ VILLAGE DE DESTINATION	NOMBRE DE PERSONNES DÉPLACÉES	TYPE DE MOUVEMENTS	RAISONS DU MOUVEMENT
Centre-Nord	Sanmatenga	Barsalogho	Guiendbila	Centre-Nord	Namentenga	Boala	Secteur 2	21	Premier déplacement	En prévention
Centre-Nord	Sanmatenga	Pensa	Goyamba	Centre-Nord	Namentenga	Boala	Secteur 2	10	Premier déplacement	En prévention
Est	Fada	Gourma	Tanbarga	Centre-Nord	Namentenga	Boala	Boala	17	Premier déplacement	Attaque terroriste
Centre-Nord	Sanmatenga	Barsalogho	Guiendbila	Centre-Nord	Namentenga	Boala	Boala	17	Premier déplacement	En prévention
Centre-Nord	Sanmatenga	Pissila	Roffenega	Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	Kaya	2400	Premier déplacement	Attaque terroriste
Sahel	Soum	Kelbo	Diomsogui	Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	Secteur 2	32	Déplacement secondaire	Amélioration des conditions de vie
Sahel	Soum	Kelbo	Lahel	Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	Secteur 4	14	Déplacement secondaire	Amélioration des conditions de vie
Centre-Nord	Sanmatenga	Barsalogho	Nagraogo	Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	Secteur 5	13	Déplacement secondaire	Amélioration des conditions de vie
Sahel	Soum	Arbinda		Centre-Nord	Sanmatenga	Boussouma	Louda	12	Déplacement secondaire	Amélioration des conditions de vie
Centre-Nord	Sanmatenga	Pensa	Raogo	Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	Secteur 2	87	Premier déplacement	En prévention
Sahel	Soum	Kelbo	Kelbo	Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	Secteur 2	26	Premier déplacement	En prévention
Centre-Nord	Sanmatenga	Barsalogho	Foubé	Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	Secteur 5	24	Déplacement secondaire	Amélioration des conditions de vie
Centre-Nord	Sanmatenga	Pensa	Zinébéogo	Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	Secteur 4	34	Déplacement secondaire	Amélioration des conditions de vie
Centre-Nord	Sanmatenga	Barsalogho	Madou	Centre-Nord	Sanmatenga	Kaya	Secteur 2	45	Déplacement secondaire	Amélioration des conditions de vie
								4795		

La persistance des attaques terroristes est liée d'une part à la radicalisation des HANI qui selon les informations recueillies affirment que leurs objectifs seraient d'islamiser la région du Centre Nord et d'autre part à la nécessité de s'approvisionner des produits de subsistance (vivres, huiles, farine, haricot, sucres, etc.) d'où le ciblage des marchés et le pillage au cours des attaques.

IV. PROBLEMES DE PROTECTION

4.1. DES INCIDENTS SECURITAIRES

Six (6) incidents sécuritaires ont été enregistrés au cours du mois de mars comme l'atteste le tableau ci ci-dessous qui fournit des informations détaillées sur lesdits incidents.

Tableau 3 : incidents sécuritaires enregistrés au cours du mois de mars.

DATE	COMMUNE	LIEU	SOURCE D'INFORMATION	DESCRIPTION DE L'INCIDENT	CONSEQUENCES PHYSIQUES, PSYCHOLOGIQUES, SOCIALES ET MATERIELLES DE L'INCIDENT
05 mars 2021	Bourzanga	Kourao	Informateur clé	Aux environs de quinze heures (15) heures, des HANI ont attaqué le village de Kourao situé à 5 km de Bourzanga.	• Sept (7) morts, dont six (6) VDP et un (1) FDS • Mille deux cent quarante-quatre (1244) personnes déplacées dont 1200 se sont installées à Namsiguia et 44 à Bourzanga centre
09 mars 2021	Pensa	Sarbila	Relais communautaire	Aux environs de douze heures, une vingtaine de HANI à bord de dix (10) motos ont fait irruption dans le village de Sarbila. Selon les informations recueillies, une dizaine de VDP se sont farouchement opposés aux HANI. Malheureusement, un d'entre eux a été enlevé par les HANI dont on n'a toujours pas de nouvelles.	• Un (1) FDS enlevé • Mouvement de population vers Pensa
09 mars 2021	Yalgo	Yalgo II	Relais communautaire	Des hommes armés non identifiés, sur quatorze motos en binôme, ont fait irruption dans le village de Yalgo II. Quatre d'entre eux ont enlevé un vieux de 65 ans et sortir hors du village pendant que les autres HANI regroupaient les autres habitants du village sur la place publique. Une trentaine de minutes après, les autres qui étaient partis avec le vieux sont revenus et ils ont procédé à une fouille de toute la concession du vieux. Ils ont ensuite amené le vieux rejoindre les autres habitants en leur demandant qui les avaient conseillés de revenir dans le village ; ces derniers ont répondu qu'ils étaient revenus pour profiter de la saison pluvieuse passée et cultiver, car ils n'avaient nulle part où aller. Les HANI ont ordonné aux habitants de quitter le village sous peine de représailles lors de leur prochain passage. Au cours de la nuit, des femmes du village ont rejoint Pensa avec les enfants.	• Psychose et panique généralisée • Enlèvement suivi du relâchement d'une personne âgée • Mouvements de population vers Yalgo

DATE	COMMUNE	LIEU	SOURCE D'INFORMATION	DESCRIPTION DE L'INCIDENT	CONSEQUENCES PHYSIQUES, PSYCHOLOGIQUES, SOCIALES ET MATERIELLES DE L'INCIDENT
09 mars 2021	Dablo	Doffi	Relais communautaire	Aux environs de 12 heures, deux hommes armés non identifiés ont intercepté des femmes qui revenaient de Doffi à la recherche de bois de chauffe. Il y avait plus de quarante (40). Les HANI ont pris seulement sept (7) femmes les mettre sous un arbre et leur posèrent des questions.	• Deux femmes victimes d'agression physique et gravement blessée
13 mars 2021	Pissila	Roffenega	Relais communautaire	Aux environs de douze heures, une dizaine d'hommes armés non identifiés (HANI) sont arrivés au marché de Roffenega dans la commune de Pissila pour s'approvisionner. Il y'a eu des tirs et un VDP a été touché. Il faut signaler que le 26 février 2021, les HANI avaient intimé aux populations de quitter le village sous peine de répression.	• Un (1) VDP enlevé • Deux mille quatre cent (2400) personnes déplacées suite à l'attaque
15 mars 2021	Dablo	Perko	Relais communautaire	Aux environs de onze (11) heures, des femmes PDI, dont six femmes et trois fillettes se seraient rendues à Perko, un village situé à dix (10) km de Dablo à la recherche du bois de chauffe. C'est au moment qu'elles étaient prêtes pour revenir qu'elles ont été aperçues par deux hommes armés non identifiés (HANI) à bord d'une moto. Elles ont d'abord été regroupées par les deux hommes et deux des femmes ont tenté de fuir. Les HANI les ont laissées atteindre une certaine distance avant de les rejoindre. Malheureusement ils les ont violées avant de les relâcher. Les victimes refusent d'aller au CSPS pour bénéficier d'une prise en charge sanitaire.	• Deux (2) femmes violées

4.2. DES INCIDENTS DE PROTECTION

Quatre-vingt-quatre (84) incidents de protection ont été enregistrés au cours du mois de mars 2021 comme l'atteste. Les violences basées sur le genre représentent 80,95% des incidents de protection enregistrés au cours du mois par les moniteurs avec l'appui des comités de protection ainsi que des techniciens d'appui communautaire. L'atteinte à l'intégrité physique ou psychique qui représente 10,71% des cas est le résultat des traumatismes vécus par les PDI lors des différentes attaques des groupes armés non identifiés.

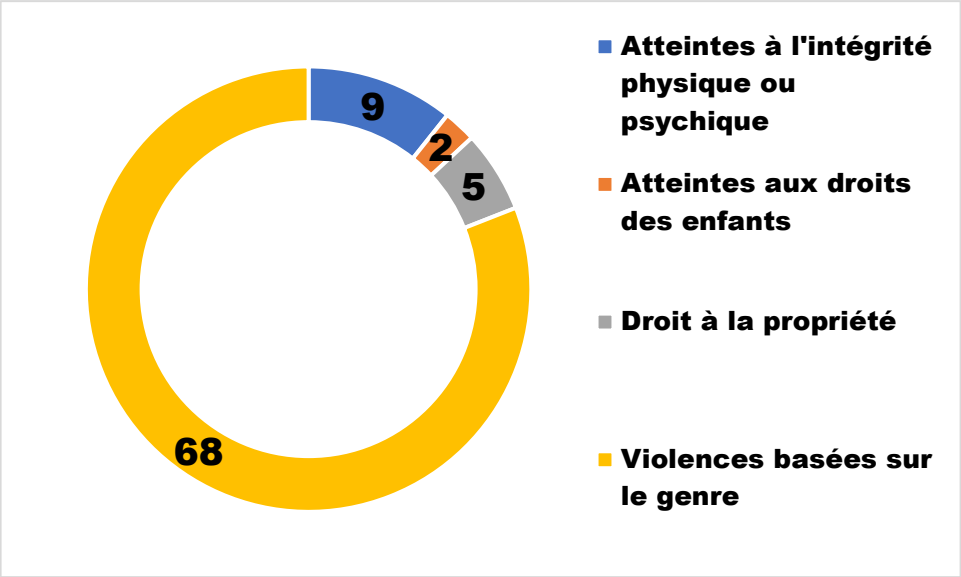

Figure 2 : évolution des incidents de protection de janvier à mars 2021

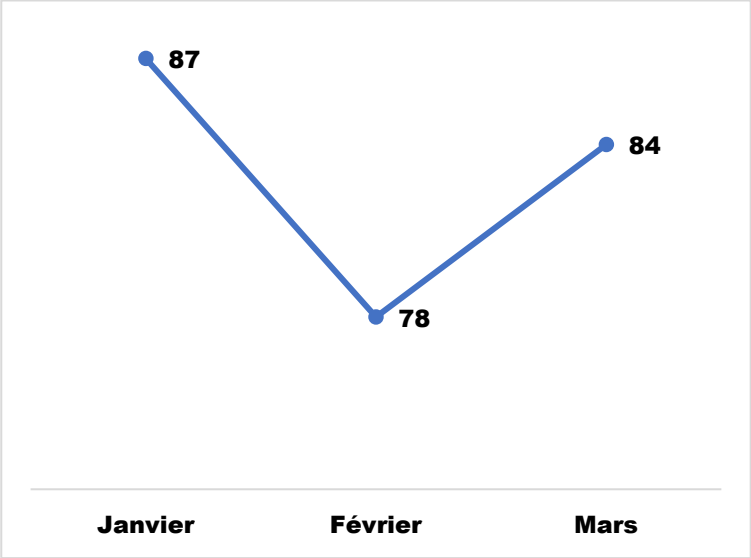

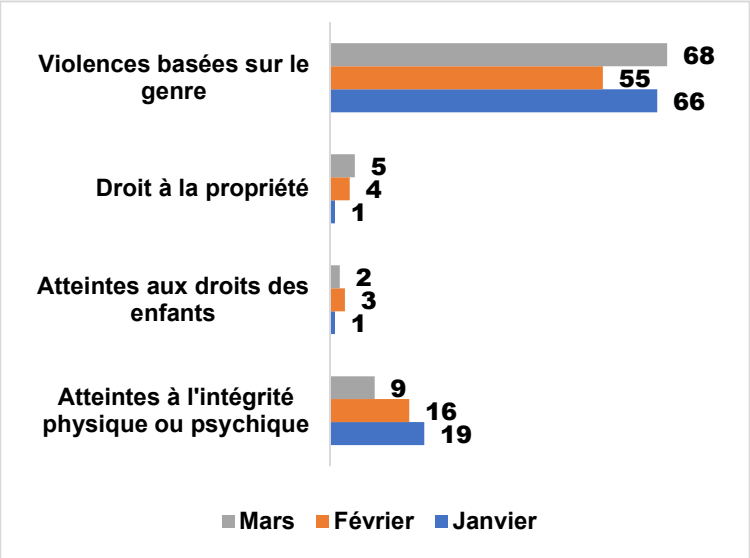

Le nombre d'incidents a connu une légère hausse par rapport au mois de février soit une variation de 7,69%. Cela pourrait être lié au nombre d'incidents sécuritaires également en hausse de 20%. Il ressort du constat de ce graphique que les violences basées sur le genre sont récurrentes d'un mois à l'autre avec une légère variation également.

Tableau 4 : répartition des incidents de protection par commune, statut, sexe et âge des victimes

Commune	Groupe de violations de droits	Sous-groupe de violations de droits	Personne Déplacée Interne									Population hôte					Total général
			Féminin				Masculin				Total PDI	Féminin				Total hôte	
			15 à 17 ans	18 à 40 ans	41 à 59 ans	Total Féminin	15 à 17 ans	18 à 40 ans	65 ans et +	Total Masculin		15 à 17 ans	18 à 40 ans	41 à 59 ans	Total Féminin		
Dablo	**Atteintes aux droits des enfants**	Abus sexuel d'un enfant	1			1				0	1				0	0	**1**
Kaya	**Atteintes aux droits des enfants**	Violence et torture sur un enfant				0	1			1	1				0	0	**1**
	Droit à la propriété	Pillage				0			1	1	1				0	0	**1**
Pensa	**Droit à la propriété**	Incendie volontaire		1		1				0	1				0	0	**1**
		Occupation illicite des biens				0				0	0		1		1	1	**1**
		Pillage				0		1		1	1				0	0	**1**
Rollo	**Droit à la propriété**	Vol				0				0	0			1	1	1	**1**
Yalgo	**Atteintes à l'intégrité physique ou psychique**	Violences psychiques		6	3	9				0	9				0	0	**9**
Total général			**1**	**7**	**3**	**11**	**1**	**1**	**1**	**3**	**14**	**0**	**1**	**1**	**2**	**2**	**16**

Hormis les VBG, seize (16) cas de violations de droit ont été enregistrés avec une forte dominance des atteintes à l'intégrité physique et psychique.

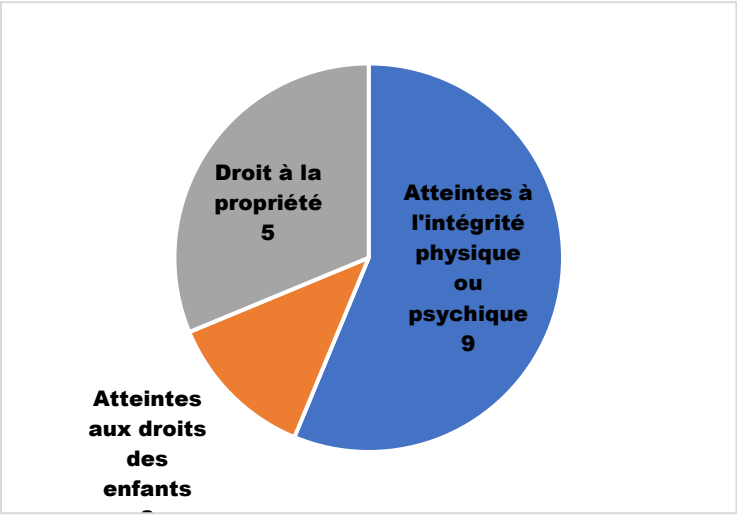

Il ressort de l'analyse des données ci-dessus que les femmes sont les plus exposées aux violations de droits. En effet, au cours de la période sous rapport, sur les seize (16) victimes enregistrées, treize (13) soit 81,25% sont des femmes contre trois (3) hommes soit 18,75%. Ces chiffres sont relativement les mêmes que le mois précédent où les femmes victimes de violations de droits représentaient 82,61%, contre 17,39% d'hommes.

Parmi les seize (16) victimes, quatorze (14), soit 87,50%, sont des personnes déplacées internes (PDI) contre deux (2) de la population hôte.

L'âge des victimes est compris entre quinze (15) et soixante-neuf (69) ans ; ce qui révèle que les incidents de protection touchent toutes les tranches d'âge dans les communautés hôtes et majoritairement les PDI.

Tableau 5 : des auteurs présumés des incidents de protection hormis les VBG

Présumés auteurs			Groupes armés			Membre de la communauté			Membre de la famille		Total général
Sexe des victimes			Féminin	Masculin	Total Groupes armés	Féminin	Masculin	Total Membre de la	Masculin	Total Membre de la famille	
Commune	Groupe de violations de droits	Sous-groupe de violations de droits									
Dablo	Atteintes aux droits des enfants	Abus sexuel d'un enfant					1	1			1
Kaya	Atteintes aux droits des enfants	Violence et torture sur un enfant							1	1	1
	Droit à la propriété	Pillage		1	1						1
Pensa	Droit à la propriété	Incendie volontaire	1		1						1
		Occupation illicite des biens				1		1			1
		Pillage		1	1						1
Rollo	Droit à la propriété	Vol				1		1			1
Yalgo	Atteintes à l'intégrité physique ou psychique	Violences psychiques	9		9						9
Total général			10	2	12	2	1	3	1	1	16

Au cours du mois sous rapport et selon les informations recueillies auprès des victimes, 75% des cas de violations de droits ont été commis par les groupes armés essentiellement dans les cas d'atteintes à l'intégrité physique ou psychique et de droit à la propriété. Les autres cas ont été commis par les membres de la communauté (3) et de la famille (1).

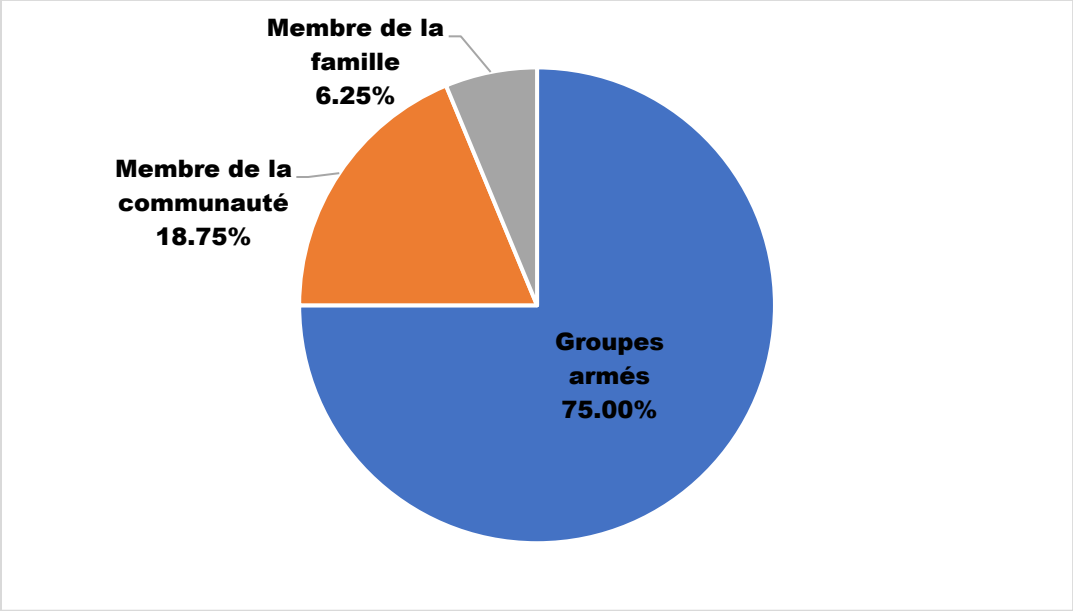

4.3. SGBV

Soixante-huit (68) survivant(e)s de violences basées sur le genre ont été identifiés et documentés au cours du mois de mars 2021.

Tout comme aux mois précédents, le nombre de cas de déni de ressources, d'opportunités ou de services est le plus élevé. Les victimes sont soit privées de vivres de la part de leur conjoint ou elles sont interdites de mener des activités génératrices de revenus (AGR).

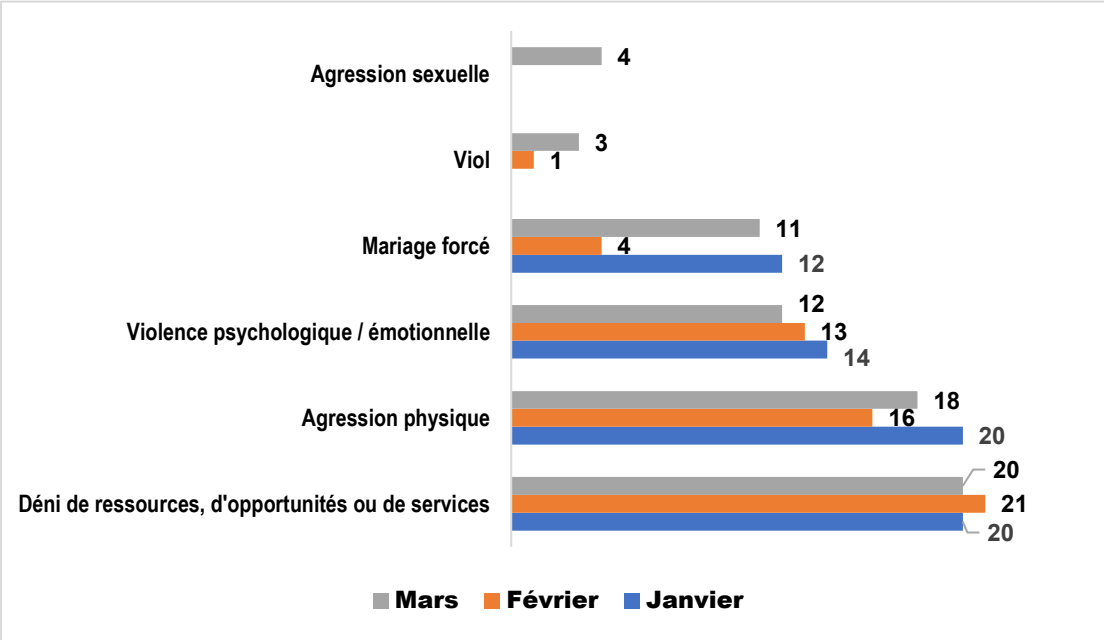

Les cas d'agression physique ainsi que les violences psychologique / émotionnelle restent toujours une problématique à laquelle l'ensemble des acteurs de la protection devraient trouver une stratégie d'atténuation.

Les cas de viol et d'agression sexuelle sont en hausse comparativement aux mois précédents.

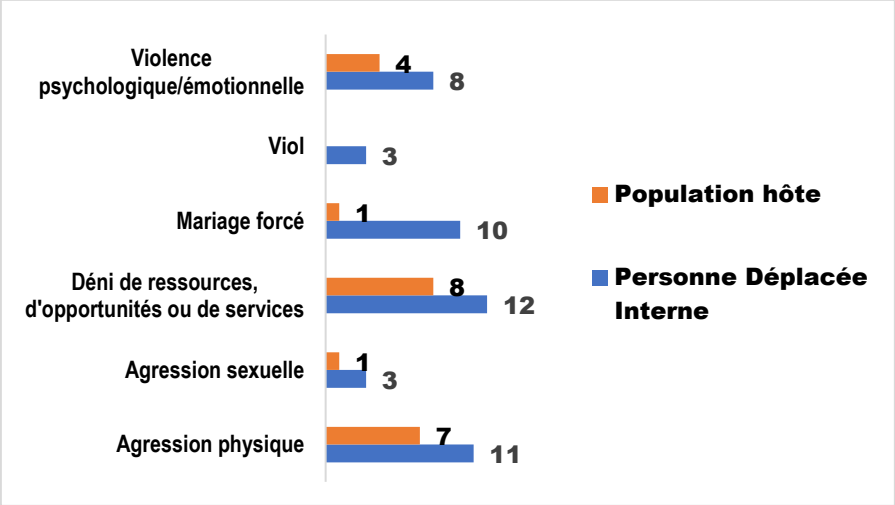

Le constat qui se dégage est qu'au cours de ce mois, les violences basées sur le genre touchent majoritairement les PDI (69,12% des cas enregistrés contre 30,88% de la population hôte). Toutes les typologies de VBG touchent les PDI particulièrement les viols. Cette situation pourrait s'expliquer par la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent la plupart des PDI, les exposant ainsi plus que la population hôte aux violences basées sur le genre.

V. PROTECTION DE L'ENFANCE

Au cours du mois de mars, l'on a enregistré et documenté onze (11) incidents de protection commis sur des enfants dont l'âge est compris entre 15 et 17 ans comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : incidents de protection commis sur des enfants au cours du mois de mars

			Personne Déplacée Interne							Population hôte				TOTAL
			Fille				Garçon		Total PDI	Fille			Total PH	
Auteurs présumés	**Code de violations de droits**	**Sous-code de violations de droits**	**15**	**16**	**17**	**Total**	**15**	**Total**		**16**	**17**	**Total**		
Membre de la communauté	Atteintes aux droits des enfants	Abus sexuel d'un enfant	1			1			1					**1**
	Violences basées sur le genre	Agression sexuelle									1	1	1	**1**
Membre de la famille	Atteintes aux droits des enfants	Violence et torture sur un enfant					1	1	1					**1**
	Violences basées sur le genre	Déni de ressources, d'opportunités ou de services								1		1	1	**1**
		Mariage forcé		4	2	6			6		1	1	1	**7**
TOTAL			**1**	**4**	**2**	**7**	**1**	**1**	**8**	**1**	**2**	**3**	**3**	**11**

La commune de Kaya a enregistré un nombre élevé de violations de droits de l'enfant [six (6) cas de mariage forcé et un (1) de violence et torture sur un enfant]. Selon les informations rapportées, le manque de ressource surtout financière des parents des survivantes les oblige à donner leurs filles en mariage sans leur consentement. Ils espèrent que le mariage leur permettra d'avoir des présents et des retombées financières.

Quant au cas de violence et torture sur un enfant, il s'agit d'un garçonnet de quinze (15) ans qui est constamment bastonné par son père biologique. La victime affirme que son père peut le frapper trois (3) à quatre (4) fois par semaine ; ce qui fait qu'il fugue chaque fois. Il lui arrive de dormir dans la rue.

Il ressort des entretiens avec certains directeurs d'école que plus la moitié des EDI de la commune de Kaya n'en possèdent pas d'acte de naissance jusqu'à ce jour et qu'au moment de leur inscription les parents ont promis de leur en fournir les extraits, car beaucoup se sont faits inscrits à l'Action sociale et attendent toujours.

La commune de Dablo a enregistré deux incidents de protection commis sur des filles âgées respectivement de 15 et 17 ans. Selon les informations recueillies, la fille de 15 ans a été victime d'abus sexuel de la part d'une personne déclarée malade mentale. L'incident s'est déroulé le 14 mars 2021dans la toilette alors qu'elle prenait sa douche. La victime a été référée au CSPS de Dablo pour une prise en charge médicale. Quant à la fille âgée de 17 ans, elle a été victime de mariage forcé. En effet, abandonnée par sa mère, elle a été contrainte par son père biologique et par sa marâtre d'épouser un homme originaire de Dem qu'elle ne connaissait pas. Malgré son refus, elle a été amenée de force à Dem pour consommer le mariage. Elle a fui et est venue se réfugier chez sa tante maternelle. Son père menace de le ramener à Dem. La victime a été référée au service social communal de Dablo pour une résolution amiable du problème.

Les **communes de Bouroum et de Tougouri** ont enregistré chacune un cas de violations de droits de l'enfant. Il s'agit d'un cas de déni de ressources, d'opportunités ou de service (Bouroum) et d'un cas d'agression sexuelle (Tougouri). Selon les informations rapportées, le déni de ressources, d'opportunités ou de service a été commis sur une fille de 16 ans dont son père biologique a catégoriquement refusé de payer la scolarité de sa fille qui a pourtant de bons résultats scolaires. Pour le cas d'agression sexuelle, la victime âgée de 17 ans et aide-ménagère ; elle affirme qu'un homme habitant dans la même cour qu'elle a tenté plusieurs fois d'abuser sexuellement d'elle quand sa tutrice n'est pas à la maison. Elle a peur d'en parler à sa tutrice qui risque de la ramener au village. La victime a été référée au service social communal de Tougouri pour une prise en charge psychosociale.

En sus, l'on a constaté dans les **communes Bouroum et de Tougouri** que des enfants dont l'âge est compris entre 5 et 15 ans travaillent dans les sites aurifères artisanaux. Ils aident pour la plupart leurs mères dans les kiosques et restaurants. Ils sont de ce fait victime de toutes sortes d'exploitation. En outre, les déplacements des populations pour des raisons d'insécurité ne font qu'accroître le nombre des enfants dans lesdits sites.

Dans la commune de Kongoussi, le constat est qu'en matière d'éducation surtout celle des enfants, même si beaucoup d'enfants vont à l'école, il reste encore une grande majorité condamnée à rester à la maison ou à faire des travaux rémunérés, qui pour aider les parents à payer de quoi manger, qui pour des raisons d'effectifs déjà pléthoriques dans les salles de classe. Notons également que des efforts ont été faits au niveau de certains sites notamment la création d'écoles sous paillotes en français ou même en langues incluant les femmes jusqu'à 35 ans, mais ces écoles ne peuvent prendre en charge que 30 élèves, ce qui réduit le besoin même s'il reste encore beaucoup affaire.

Dans la commune de Bourzanga, l'on constate que la déscolarisation des enfants déplacés suite aux récentes attaques est criarde. Les salles de classe sont insuffisantes pour accueillir les élèves déplacés. Cette situation influe sur l'épanouissement des enfants et compromet leurs avenirs.

Dans la commune de Tougouri, un enfant non accompagné âgé de 14 ans et deux (2) enfants séparés, âgé chacun de 12 ans, ont été identifiés au secteur n°5 de ladite commune. Selon les informations rapportées, les enfants sont originaires de Koulponsgo. Par ailleurs, il convient de noter que des actions sont en cours afin de retrouver leurs parents.

VI.PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

6.1. PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION

GROUPES A RISQUE	PROBLEMES IDENTIFIES
Femmes à risque	• Difficulté d'accès aux services sociaux de base surtout dans les zones à risque (Foubé, Pensa, Dablo) ; • Persistance des violences basées sur le genre. • Difficulté d'accès au financement
Enfant à risque	• Absence de cantines scolaires ; • Déscolarisation pour manque de ressources financières pour honorer les frais de scolarité et autres charges. • Problèmes de documentation surtout pour les élèves déplacés internes
Personnes âgées à risque	• Difficulté d'accéder aux soins de santé par manque de moyens pour honorer les différentes dépenses y afférentes

GROUPES A RISQUE	PROBLEMES IDENTIFIES
Personne vivant avec un handicap	• Victimes de discrimination • Kits de dignité pour les femmes/filles handicapées

6.2. PERSONNES A BESOIN SPECIFIQUE

Le tableau ci-dessous fournit des éléments d'information sur le sexe et le groupe de vulnérabilité des PBS identifiés.

Tableau 7 : répartition des PBS identifiées au cours du mois de mars 2021

	Barsalogho	Bouroum	Bourzanga	Boussouma	Dablo	Kaya	Kongoussi	Pensa	Pissila	Rollo	Tougouri	Yalgo	Zimtenga	TOTAL
Personne Déplacée Interne	**8**	**6**	**11**	**1**	**12**	**49**	**9**	**21**	**3**		**13**	**25**	**1**	**159**
Besoins spécifiques de protection juridique physique					1						10			11
Condition médicale sérieuse	1		3			3	1	3						11
Enfant à risque						1								1
Enfant non accompagné ou séparé											3			3
Femmes en situation à risque	3	5	6		11	31	6	3	3			24	1	93
Handicap						1	1							2
Parent isolé ou personne isolée responsable de subvenir aux besoins						1								1
Personne âgée à risque		1	2	1		7		15				1		27
Torture							1							1
Violence sexuelle et sexiste (SGBV)	4					5								9
Population hôte		**3**				**12**		**2**		**1**	**15**	**1**		**34**
Besoins spécifiques de protection juridique physique											8			8
Condition médicale sérieuse		1												1
Femmes en situation à risque		1				12				1	7	1		22
Personne âgée à risque		1						2						3
Population non déplacée											**2**			**2**
Besoins spécifiques de protection juridique physique											1			1
Violence sexuelle et sexiste (SGBV)											1			1
Retourné		**5**												**5**
Enfant non accompagné ou séparé		1												1
Femmes en situation à risque		4												4
TOTAL	**8**	**14**	**11**	**1**	**12**	**61**	**9**	**23**	**3**	**1**	**30**	**26**	**1**	**200**

VII. ETAT DE DROIT

Malgré le regain des attaques terroristes, les services étatiques continuent d'offrir aux populations des prestations de services. Les FDS et les VDP poursuivent également leurs actions de sécurisation des différentes communes de la région du Centre-Nord.

VIII. PROTECTION BASEE SUR LA COMMUNAUTE - COMITES DE PROTECTION

Au cours du mois de mars 2021, soixante-treize (73) séances de sensibilisation ont été réalisées. Le tableau ci-dessous indique les thématiques abordées en fonction des communes.

Tableau 8 : répartition des séances de sensibilisation des comités de protection selon leurs communes d'intervention.

	Cohésion sociale	Prévention contre la COVID-19	Protection de l'enfant	Protection générale	Violence basée sur le genre	TOTAL
Barsalogho		6			10	16
Bouroum			3		1	4
Boussouma				1	2	3
Dablo		4			6	10
Kaya	1		1	3	9	14
Korsimoro				1		1
Mané			1		1	2
Nagbingou					2	2
Pensa		1			8	9
Pissila		1			1	2
Tougouri				2	2	4
Yalgo				2	4	6
TOTAL	**1**	**12**	**5**	**9**	**46**	**73**

De l'analyse du tableau, Il faut noter un nombre élevé de séances de sensibilisation ayant trait aux violences basées sur le genre. Cela est dû au fait que les violences basées sur le genre constituent l'incident majeur dans la région (68 cas enregistrés dans le mois de mars). Généralement, les auteurs de ces violations de droits vivent dans la même communauté que les victimes.

Les séances de sensibilisation sur la prévention de la Covid-19 ont connu une hausse comparativement au mois de février où l'on a dénombré deux (2) séances de sensibilisation. Car la promiscuité accrue et des espaces communs peuvent les exposer à un plus grand risque de contamination. Raison pour laquelle un accent particulier a été mis sur la sensibilisation à travers les comités de protection et des technicien(nes) d'appui communautaire (TAC) dans la lutte contre la COVID-19.

Il ressort des informations collectées, deux mille six cent quatre-vingt-treize (2693) personnes dont quatre cent quatre-vingt-deux (482) enfants, sept cent cinquante-un (751) hommes et mille quatre cent soixante (1460) femmes ont pris part aux différentes séances de sensibilisation comme l'atteste le tableau ci-dessous qui décline le nombre de participants selon leur profil, la thématique abordée et la commune d'intervention.

Tableau 9 : répartition des participants selon la thématique et la commune d'intervention.

Commune d'intervention	Thématique abordée	Femmes	Hommes	Enfants	TOTAL
Barsalogho	Prévention contre la covid-19	98	52	49	199
	Violence basée sur le genre	227	88	78	393
Bouroum	Protection de l'enfant	63	35	36	134
	Violence basée sur le genre	21	9	5	35
Boussouma	Protection générale	12	13	5	30
	Violence basée sur le genre	47	21	21	89
Dablo	Prévention contre la covid-19	80	52	6	138
	Violence basée sur le genre	161	108	0	269
Kaya	Cohésion sociale	13	30	0	43
	Protection de l'enfant	18	12	0	30
	Protection générale	33	35	36	104
	Violence basée sur le genre	164	84	36	284
Korsimoro	Protection générale	24	15	4	43
Mané	Protection de l'enfant	12	4	22	38
	Violence basée sur le genre	22	8	9	39
Nagbingou	Violence basée sur le genre	36	18	16	70
Pensa	Prévention contre la covid-19	25	10	9	44
	Violence basée sur le genre	108	45	64	217
Pissila	Prévention contre la covid-19	14	9	16	39
	Violence basée sur le genre	18	10	0	28
Tougouri	Protection générale	72	16	12	100
	Violence basée sur le genre	48	12	21	81
Yalgo	Protection générale	48	21	9	78
	Violence basée sur le genre	96	44	28	168
TOTAL		**1460**	**751**	**482**	**2693**

IX.SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

Le problème de logement comme dans la plupart des zones de déplacement constitue un défi pour les PDI. En effet depuis leur arrivée de certains PDI dans les zones d'accueil nombreux sont ceux I qui ne s'abritent pas convenablement. La surpopulation devient de plus en plus fréquente dans les familles d'accueil en raison du nombre élevé, certaines familles de la communauté hôte généralement démunis accueillent en moyenne cinq (5) personnes et le manque d'espace disponible pour construire des abris est devenu un défi majeur pour les PDIs, cela amener certains à dormir à la belle étoile ou dans les maisons de fortune ou logent souvent dans les espaces publics.

Certes des efforts sont faits par les acteurs, mais cela s'avère insuffisant vu le nombre élevé des demandeurs. Nombreux depuis maintenant un an n'ont pas bénéficié d'assistance en abris certains occupent illégalement des maisons abandonnées sans aucune commodité, des maisons même souvent sans ouvertures exposant ainsi les locateurs. Pour ceux qui avaient un peu de ressources ont réussi à prendre des maisons en location, mais se sont vu aussi expulser parce qu'ils n'arrivaient plus à assurer le loyer. Avec ces nouvelles arrivées le besoin d'abris a encore augmenté. Pour le moment c'est grâce à la solidarité que beaucoup ne dorment plus à l'air libre.

A Barsalogho, vingt-quatre (24) ménages se sont présentés devant nos bureaux à la recherche d'abris.

A Dablo, le besoin en logement est réclamé avec urgence. Bon nombre de PDI sont logés dans des huttes hors normes. Il en est de même que dans les communes de Pensa, de Namissiguima et dans le village de Foubé.

A Bourzanga, les nouveaux déplacés suite à l'attaque du village de Kourao sont sans abris et vivent dans les familles d'accueil et des maisons d'emprunt. Dix-huit (18) d'entre elles ont exprimé un besoin urgent en abris.

A Kongoussi, un constat fait par les moniteurs de protection révèle qu'une quarantaine d'abris (en tente) ont été endommagés par les termites. Certaines PDI sont retissant pour retourner dans leurs villages. Aussi le nouveau mouvement de population dans la commune de Bourzanga vient accroitre le besoin en abris.

A Kaya, l'on constate une inflation des prix des loyers et des terres (zones non loties). Les PDI et les hôtes sont confrontés à des problèmes de logement (pas les moyens pour payer le loyer). Certains sont expulsés par les propriétaires des maisons (les PDIs les plus exposés). Les PDIs ont un accès limité aux terres cultivables et la population Hôte à tendance à retirer leurs terres ou réclames une contrepartie (produits cultivés ou de l'argent) auprès de PDIs. Nous constatons aussi l'inflation des prix des loyers et des terres (Zone non lotie…)

X. SOLUTIONS DURABLES

Il ressort des focus et écoutes individuelles que beaucoup de PDIs aimeraient et sont prêts d'ailleurs pour regagner leur localité d'origine, certains même affirmant avoir déjà pris des initiatives, mais font toujours face à quelques obstacles. On note entre autres la perte de tous leurs biens (matériels, terres, animaux...) et leurs moyens de subsistance. Ils prétendent ne plus avoir quelque chose pour démarrer une petite activité, subvenir à leurs besoins vitaux en attendant une nouvelle saison. A cela il faut ajouter le principal obstacle qui est la crainte d'une autre attaque comme dans le temps. Ces personnes pensent que c'est un peu trop tôt et risqué, car ils pensent que leurs zones sont toujours inaccessibles. Ils partiraient néanmoins si les conditions de sécurisation de leurs zones d'origines sont réunies.

Il s'avère donc nécessaire d'accompagner les populations qui désirent regagner leurs localités avec des Activités génératrices de revenus (AGR), des kits AME/Abris et des vivres. Aussi, il est capital de les sensibiliser sur l'impérieuse nécessité de s'organiser pour assurer leur propre protection.

XI. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION

Dans le cadre du partage des informations, ICAHD International, à travers l'UNHCR, met à la disposition des acteurs humanitaires du Centre-Nord en particulier les alertes en cas d'incidents de protection ainsi que les données mensuelles du monitoring de protection.

Dans le domaine de la coordination, au cours de la période sous rapport, ICAHD International a eu trois (3) rencontres de travail avec l'UNHCR sur la poursuite de l'opérationnalisation de la distribution des vêtements dans la commune de Kaya. Au cours desdites rencontres, la stratégie de mise en œuvre et le budget ont fait l'objet d'échange entre les deux (2) parties.

Outre ces rencontres préparatoires, ICHAD International a participé en ligne à la réunion mensuelle du cluster protection. Il a également pris part les **16 et 30 mars 2021** en ligne aux deux (2) réunions du Groupe de Travail Santé Mentale et Soutien psychosocial.

ICAHD International a pris part du **25 au 26 mars 2021** à l'atelier de capitalisation et de renforcement des mécanismes communautaires en réponse aux VBG organisé par la Fédération Nationale des Groupements Wend-Yam. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Stop aux violences basées sur le genre » financé par le Fonds Commun Genre.

ICAHD International a aussi participé du **9 au 11 mars 2021** à l'atelier de formation sur la prévention et la gestion des risques et catastrophes naturelles et humanitaires et élaboration d'un plan de contingence. Cet atelier a été organisé par l'ONG WINROCK.

XII. RECOMMANDATIONS

Rapport	Recommandations	Point focal	A qui ?	État d'implémentation	Commentaire	Suivi
Rapport monitoring de protection du mois de Mars 2021 / ICAHD	Octroyer des abris/AME et des vivres aux personnes déplacées suite aux attaques terroristes du mois de mars 2021	Abris/AME	PAM ; UNHCR ; NRC	Non réalisé	Urgent	ICAHD
Rapport monitoring de protection du mois de Mars 2021 / ICAHD	Renforcer le mécanisme de référencement des cas de VBG	Domaine de responsabilité VBG	Cluster VBG	En cours	Urgent	ICAHD
Rapport monitoring de protection du mois de Mars 2021 / ICAHD	Assurer la prise en charge holistique des survivantes des incidents sécuritaires et de protection	Cluster Protection	UNHCR ; Toute structure humanitaire ayant le mandat	Non réalisé	Urgent	ICAHD